



Cabinet ESCOFFIER

SCIENTIFIC BRAIN TRAINING

Société par Actions Simplifiée au capital de 73 189 Euros

66, Boulevard Niels Bohr

69100 Villeurbanne

-----  
432 681 427 R.C.S. LYON  
-----

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION  
GRATUITE D'ACTIONS A EMETTRE AU PROFIT DE CERTAINS MEMBRES DU  
PERSONNEL SALARIE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions à émettre au profit de certains membres du personnel salarié.

Votre directoire vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi donnée sur l'opération envisagée.

En l'absence de norme professionnelle applicable à cette opération, issue d'une disposition législative du 30 décembre 2004, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Fait à Lyon, le 2 Mars 2006

Le Commissaire aux Comptes Inscrit

Pour le Cabinet ESCOFFIER

  
**Serge BOTTOLI**